



Points de repères pour les alliances paroissiales

4231

Pour la vitalité des communautés chrétiennes du diocèse et pour l'annonce de l'Évangile, au terme d'un temps de consultation et de réflexion, il est décidé un rapprochement des paroisses en « alliances paroissiales ».

Qu'est-ce qu'une alliance paroissiale ?

Une « alliance paroissiale » est un rapprochement de paroisses dont le but est de faciliter des collaborations durables, par-delà les personnes, en veillant à ce qu'il n'y ait pas de paroisse isolée.

Les paroisses gardent toute leur identité canonique et leur autonomie pastorale, mais elles mutualisent un certain nombre de services, selon les besoins et les possibilités.

Les collaborations à l'intérieur de « l'alliance » sont à privilégier, mais ce n'est pas exclusif. On peut envisager des collaborations entre plusieurs alliances.

La collaboration entre les paroisses dans une alliance paroissiale se vit principalement au niveau des prêtres, des diacres, des ALP (Animateurs Laïcs en Pastorale) et des EAP (Équipes d'Animation Pastorale), mais elle peut aussi se vivre à bien d'autres niveaux selon les collaborations envisagées.

Quels sont les objectifs ?

Le premier objectif de ces rapprochements est de faciliter les collaborations pour soutenir le dynamisme missionnaire de nos paroisses. Les paroisses qui ont davantage de ressources humaines peuvent ainsi soutenir celles qui sont plus fragiles.

La répartition en « alliances » permet d'avoir une vision globale du diocèse et de repérer les lieux-centres pour que les choix pastoraux et les nominations soient cohérents dans la durée.

Les rapprochements pourront faciliter un allègement ou une adaptation des structures, si nécessaire.

La réflexion sur les alliances ne doit pas nous faire perdre de vue que la paroisse est d'abord proximité. Une réflexion sur les relais est aussi à mener, elle est complémentaire. Dans cette perspective de proximité, les fraternités locales missionnaires sont à développer.

Les collaborations

Selon les situations, les besoins et les possibilités, les formes de ces collaborations sont très variées. Il en existe déjà beaucoup, il s'agit surtout de les renforcer. Voici quelques exemples :

De véritables mutualisations, comme une préparation au mariage commune pour une alliance paroissiale, ou pour deux paroisses à l'intérieur d'une alliance. Cela peut aussi se concevoir pour le catéchuménat ou la préparation au baptême.

Une pastorale des jeunes commune ou des temps forts communs à plusieurs paroisses : sortie, pèlerinage, camp, préparation à la confirmation...

Des projets missionnaires communs : semaine d'évangélisation, formation à la mission, parcours Alpha...

Des formations communes, pour les catéchistes, les animateurs de la préparation au baptême... ou des formations plus générales type FLORE.

Une mise en commun d'un ou plusieurs pôles paroissiaux, la santé par exemple.

Une diaconie paroissiale commune ou un soutien mutuel des diaconies.

Un soutien pour la fondation et la vie des fraternités locales missionnaires.

Des rencontres entre les EAP d'une même alliance pour réfléchir ensemble sur une question pastorale et prendre des orientations communes que chacun pourra mettre en œuvre de manière spécifique dans sa paroisse.

Pour le calendrier des messes, une entraide réciproque entre prêtres d'une même alliance pour suppléer en cas d'absence, pendant les vacances, en cas de maladie... La prise en charge commune d'une messe du dimanche soir...

Pendant l'Avent et le Carême, l'organisation commune de chemins du pardon ou d'une journée de la réconciliation.

Une collaboration pour les journaux paroissiaux.

Le coordinateur de l'alliance

L'alliance paroissiale est coordonnée par un des curés ou administrateurs des paroisses concernées, nommé par l'évêque. Il a mission de favoriser les relations entre les prêtres mais aussi entre les EAP et entre les ALP. Ce n'est pas forcément lui qui suit un projet de collaboration (répartition des missions), mais il les encourage.

Il a le souci de la vie fraternelle et du soutien mutuel, en particulier entre les prêtres.

Il a une attention toute particulière aux situations plus difficiles.

Les modifications des limites des paroisses

La possibilité de modifier les limites des paroisses ou celle de supprimer l'une ou l'autre pour répartir les communes sur les paroisses environnantes avaient été envisagée, mais finalement ces options n'ont pas été retenues. Cependant, pour les paroisses qui sont sous la responsabilité d'un même curé dans la durée, il est demandé un rapprochement des EAP en vue de la constitution d'une EAP unique. Il n'est pas bon qu'un prêtre ait à accompagner habituellement deux paroisses, avec chacune sa structure, il risque alors d'être complètement absorbé par les questions de fonctionnement, sans être assez disponible aux personnes. C'est pourquoi, dans certains cas, la fusion de deux paroisses pourra être envisagée, le moment venu.

Cela concerne actuellement principalement quatre situations :

Montbrisonnais : Sainte-Claire et Sainte-Thérèse

Ondaine : Sainte-Marie et Saint-Martin

Saint Etienne Sud-Est : Sainte-Blandine et Saint-Matthieu

Onzon : Sainte-Clotilde et Saint-Jean

Une réflexion sur les structures paroissiales avec les services diocésains

Pendant l'année 2017-2018, une réflexion va être menée avec les services diocésains et les paroisses sur la structuration de nos paroisses, la désignation des ALP, le fonctionnement des EAP, pour faire les ajustements qui apparaîtront nécessaires afin de mieux correspondre à la situation actuelle de l'Eglise et à ses moyens, afin de faciliter notre démarche missionnaire.

Les 11 alliances paroissiales

Forez Nord

Saint-Roch des montagnes

Saint-Vincent en Lignon

Saint-Paul en Forez-Donzy

Montbrisonnais

Sainte-Claire en Forez

S. Thérèse des montagnes du soir

Forez-Lyonnais

Saint-Joseph des bords de Loire

Saint-Timothée en Forez

S. Irénée des monts du Lyonnais

Onzon-Lyonnais

Saint-Jean sur Onzon

Sainte-Clotilde

Saint-Jean-Louis du Levant

Forez Sud

Saint-François en Forez

Saint-Jacques du Haut-Forez

Vallée de l'Ondaine

Saint-Martin en Ondaine

Sainte-Marie en Ondaine

Sainte-Anne de Lizeron

Pays de Gier

Saint-Ennemond en Gier

Sainte-Marie-Madeleine en Gier

Saint-Thomas en val de Gier

Pilat

Saint-Marcellin en Pilat

Saint-Régis d'Argental

S. Marie entre Rhône et Pilat

Saint-Etienne Nord

Bienheureux Antoine Chevrier

Notre-Dame de la Joie

Saint-Vincent-de-Paul

S. Etienne Centre-Sud

Saint-Etienne

Saint-Benoît

Saint-Luc

Saint Etienne Sud-Est

Sainte Blandine

Saint Matthieu